

## Un permis pares le divorce!

Par Lalis, le 29/04/2011 à 00:41

## Bonjour,

Je suis bresilienne marie avec un français je voudrais savoir si apres que je reçoi mon titre de séjour de 10 ans si je divorce j'ai encore le droit de rester avec le permis ou je le perds?

## Par corimaa, le 29/04/2011 à 00:53

ça depend combien de temps apres, si vous divorcez dans l'annee qui suit par exemple, vous avez de grande chance qu'on vous la retire

Je crois qu'il faut rester marié au moins 4 ans sauf si vous subissez des violences physiques